

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Bureau syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS BUREAU SYNDICAL DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 14 JUIN 2023

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres présents :

Hubert HOFFMANN, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ, Vice-présidents
Bernard HENTSCH, Assesseur

Membres excusés : /

Autre personne présente :

PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice

Le Bureau syndical a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau Syndical du 12 avril 2023	Unanimité
3	Avis sur le permis de construire de la société GECO spécialiste du traitement de l'air, pour le projet suivant pour le projet : Construction d'un nouveau siège d'entreprise	Unanimité
4	Demande de subvention au titre du soutien à l'ingénierie territoriale auprès de la Région Grand Est	Unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR – 32, rue du Général de Gaulle à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,



Denis HOMMEL

